

Image not found or type unknown



Caisse d'allocation familiale

Par **chocuhoute**, le **12/02/2009** à **23:37**

Je vous écrit car la CAF me demande un remboursement de 1000 € pour des APL trop perçues pour mon conjoint. J'ai fait une erreur lors d'une de mes déclarations car je leur ai dit que je vivait avec mon conjoint depuis le 1er Aout 2006 au lieu du 1er Aout 2007. Il me demande un remboursement de ses APL pour une année qu'il avait absolument le droit d'en avoir. En effet à cette époque je vivais chez mes parents et j'ai dû leur envoyer les photocopies des mes factures téléphone, une attestation de mes parents, quelques quittances de loyer que j'avais pendant 2 mois, tout mes certificats de travail prouvant que je résidais ailleurs. Et ils ne veulent absolument pas en prendre considération. Qu'est ce qui pourrait attester, justifier au mieux de mon domicile pour cette période. Car je n'avais pas de facture EDF. Merci de me répondre dès que possible car je vais devoir leur donner 500 € pour rien.

Sincères salutations

Mlle CAU

Par **Paula**, le **13/02/2009** à **15:03**

Bonjour,

Je pense que vous avez déjà bien justifié de votre adresse chez vos parents surtout avec leur attestation.

Envoyez aussi l'avis d'imposition pour la période litigieuse et demander un rendez-vous avec un Contrôleur de la CAF pour lui redonner les justificatifs et vos explications.

Vous dites "conjoint" donc mariage avant août 2007 ?? amitiés